

C.C.A.S DE SAINT-APOLLINAIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****Séance du 11 mai 2023****Délibération n° 2023-15**

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à 18h00,
Les membres du conseil d'administration se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, Jean-François DODET conformément à l'article R 123-16 du Code de l'action sociale et des familles, le 03 mai 2023.

Objet : Affectation des résultats**Etaient présents : 8**

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET (Président), Daniel BLATRIX, Frédéric GOULIER, Vincianne TROUBAT ; Elise DESCHAMPS, Laurence AUCLIN, Véronique CHARBOIS, Jean-François GUENIN

Etaient absents ou excusés : 5

Madame et Messieurs Rosa DA CRUZ, Françoise CAMILLERI, Rémi DELATTE, Frédéric TISSOT, Eimen RIANI

Formant la majorité des membres en exercice.**Madame Elise DESCHAMPS est désignée pour assurer le secrétariat de la séance.**

Monsieur le Président expose le rapport suivant :

Vu la délibération n° 2023- 03 du 9 février 2023 relative à la reprise des résultats 2022 par anticipation et à l'affectation du résultat de fonctionnement se résumant ainsi :

Excédent d'investissement	22 911,34 €
Excédent de fonctionnement	7 647,82 €

Le solde des restes à réaliser s'élève à 2 520 €.

Il est proposé d'affecter comme suit les résultats de fonctionnement au budget 2023 :

- Excédent d'investissement au 001 : 22 911.34 €
- Excédent de fonctionnement au 002 : 7 647.82 €.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **APPROUVE A VOIX POUR**
(0ABSTENTION, 0 VOIX CONTRE) le présent rapport, comme énoncé ci-dessus.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
d'administration

A Saint-Apollinaire, le
Le Président,

23 MAI 2023

La secrétaire



Jean-François DODET



Elise DESCHAMPS

Date de publication :